

# Dossier



## Mieux comprendre ce qu'est l'inflation

La notion d'inflation semble complexe de premier abord. Cet article vise à présenter simplement en quoi consiste cet indicateur économique. L'évolution de l'inflation et les raisons derrière la hausse récente des prix seront introduites. On s'attardera également sur les perspectives futures.

L'inflation est une mesure qui permet d'observer le changement des prix. Elle illustre l'évolution des prix des biens et services consommés par un ménage belge moyen comparativement à l'année précédente. Quand on parle d'une inflation de 2,44% pour 2021, cela veut dire que l'ensemble des prix des biens et des services a augmenté de 2,44% par rapport à 2020. Attention, une baisse de l'inflation n'est pas forcément synonyme d'une baisse de prix. Si l'inflation passe de 2% à 1%, il s'agit simplement d'une diminution de l'accélération des prix. En d'autres mots, les prix ont augmenté, mais moins que l'année précédente.

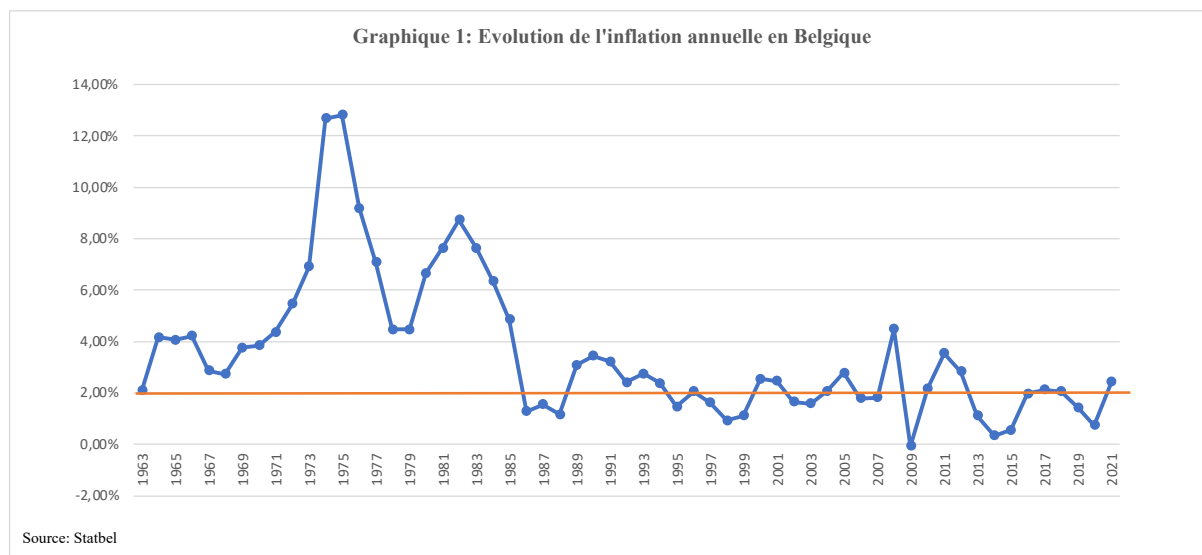
### Comment est calculée l'inflation?

Avant de parler de l'évolution de l'inflation, il est utile de se pencher sur la construction de cet indicateur économique<sup>1</sup>. Première étape: Statbel (l'Office belge de statistiques) relève tous les prix des biens et des services en Belgique via plusieurs sources. Des enquêteurs sont directement envoyés dans les magasins pour noter les prix et récolter les données provenant des scanners. D'autres prix sont aussi déduits des sites de vente en ligne. Deuxième étape: on donne un poids différent au prix de chaque bien et service. Ce poids dépend de la consommation moyenne

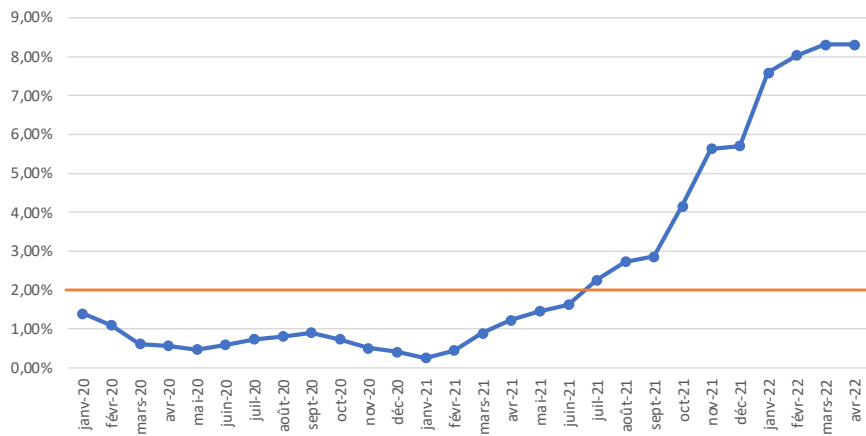
des Belges. Par exemple, le poids des aliments non transformés (fruits, légumes, viandes et poissons) dans le budget moyen d'un ménage belge s'établit à 4,7% en 2021. Troisième étape: de là, l'indice des prix à la consommation (IPC) est créé. Il représente le prix d'un panier de biens et de services consommé par un ménage belge moyen par rapport à une année de référence. Quatrième étape: l'inflation est calculée à partir de l'IPC, c'est son taux de croissance par rapport à l'année précédente.

Le graphique 1 présente l'évolution annuelle de l'inflation depuis 1963 en Belgique. On peut observer que les années suivant les grandes crises, l'inflation est importante. On constate effectivement un pic de l'inflation en 1975 (+12,80%) après le choc pétrolier de 1973 ainsi qu'en 1982 (+8,73%) après une autre crise énergétique. L'inflation s'est ensuite stabilisée pour tourner autour des 2%. C'est d'ailleurs l'objectif d'inflation de la Banque centrale européenne (BCE) pour assurer le bon fonctionnement de la zone euro. On remarque par la suite une légère augmentation de l'inflation en 2008 (+4,49%) à la suite de la crise financière, mais on revient très rapidement à des niveaux qui oscillent autour des 2%. La hausse du niveau des prix était donc dans une phase de stabilité durant ces trente dernières années.

<sup>1</sup> Pour plus d'information, voir le webinaire de l'OCE sur l'inflation.



Graphique 2: Evolution de l'inflation mensuelle en Belgique



Source: Statbel

À l'échelle mensuelle, l'inflation de ces derniers mois est assez impressionnante, comme le montre le graphique 2. En mars 2020, c'est le début du premier confinement, l'inflation chute jusqu'à mai 2020 à la suite de l'effondrement des prix de l'énergie. L'inflation repart à la hausse entre juin 2020 et septembre 2020: cela s'explique par la hausse des prix des produits alimentaires et le report des soldes d'été. Les mauvaises récoltes de l'été 2020, à la suite d'une sécheresse au printemps, ont impacté l'inflation totale, car le panier de biens et de services consommé par les ménages a évolué. Le confinement a conduit à consommer plus de produits alimentaires de meilleure qualité (plus «luxueux» et issus de l'agriculture biologique) à défaut d'aller au restaurant. Cela a donc changé le poids donné à la composante nourriture de l'inflation, étant donné que le prix des produits alimentaires pesait plus dans le budget des ménages. D'octobre 2020 à janvier 2021, l'inflation est de nouveau à la baisse dans quasiment toutes les catégories de produits. C'est à partir de février 2021 qu'on constate que l'inflation ne cesse d'augmenter. En juillet 2021, elle dépasse le taux symbolique des 2% pour augmenter jusqu'à 8,31% en mars 2022 (dernière mesure disponible pour la rédaction de cet article).

### Qu'est-ce qui explique cette inflation importante en 2021 et en 2022?

On peut pointer trois raisons principales. D'abord, il y a un effet dit «de base»: une période où l'inflation est basse est toujours suivie par une hausse de celle-ci l'année suivante. Comme l'inflation est une comparaison de l'indice des prix par rapport à l'année précédente, il est logique de retrouver une inflation à la hausse en 2021, quand on avait une inflation à la baisse en 2020. Une autre raison qui peut expliquer la hausse soutenue des prix est la relance rapide de l'économie, avec la sortie de la crise sanitaire qui s'accompagne d'une demande plus importante. Pendant les confinements de 2020, certains ménages ont restreint leurs dépenses dans des services, tels que les restaurants, les vacances ou ont décidé de reporter certains investissements importants, en raison de l'incertitude ambiante. L'épargne des ménages qui n'étaient pas en difficulté pendant la crise sanitaire a donc gonflé. En 2021, avec la levée de plusieurs restrictions, ces ménages ont pu dépen-

ser cette épargne accumulée. Quand la demande pour les biens et les services augmente, les entreprises peuvent se permettre d'augmenter leurs prix, car les consommateurs sont prêts à payer plus cher pour un bien ou un service qu'ils désirent plus.

À cela s'ajoute une difficulté de l'offre à répondre à ces nouvelles demandes, provoquant une hausse des prix plus importante. Effectivement, les chaînes d'approvisionnement des entreprises ont souffert pendant la crise sanitaire (retards de livraison, pénurie de conteneurs de transport et non-disponibilité de certaines matières premières). Les habitudes de consommation des ménages ont également été modifiées à la suite des confinements. Certains biens électroniques, par exemple, sont devenus essentiels dans le cadre du télétravail. Cette demande soudaine n'a pas été anticipée par les fabricants et certains composants, comme les semi-conducteurs, ont donc été en rupture de stock en 2021. Tous ces coûts logistiques plus importants se répercutent donc sur les prix des biens et des services.

### Était-ce prévisible?

L'effet de la sortie de crise sur les prix était prévisible. Néanmoins, d'autres facteurs ont renforcé la hausse des prix. Les coûts de l'énergie ont explosé en 2021. Le SPF Économie précise que les deux tiers de l'inflation totale en Belgique en 2021 sont dus à l'inflation énergétique<sup>2</sup>. D'abord, plusieurs incidents climatiques ont limité la production d'énergie mondiale. On peut citer: l'hiver très froid de 2020 aux USA qui a entamé des réserves de gaz et de pétrole, la sécheresse au Brésil qui a fait diminuer la production hydroélectrique du pays ou encore le manque de vent dans le sud-ouest de l'Europe qui a entraîné une baisse de la production électrique des éoliennes.

D'autres facteurs politiques peuvent expliquer l'augmentation des prix du gaz et du pétrole: on peut pointer la transition énergétique voulue dans l'Union européenne, avec l'augmentation du prix des permis à polluer pour 2021, ainsi que la guerre en Ukraine qui a limité l'apport de gaz et de pétrole russe en Europe. En dehors du prix de l'énergie, la guerre en Ukraine a renforcé l'inflation d'autres produits venant principalement de Russie et d'Ukraine, comme l'or, le nickel, l'aluminium, les engrais, l'uranium, l'huile de tournesol et le blé.

### Cette hausse de l'inflation va-t-elle perdurer?

La Banque nationale de Belgique s'attend à un ralentissement de la croissance des prix au cours de l'année 2022<sup>3</sup>. Les prix de l'énergie déterminent la majeure partie de l'inflation actuelle. Or, des indications sur les marchés laissent à penser que ces hausses sont temporaires. Néanmoins, il n'est pas exclu que l'inflation reste au-dessus des 2% visés par la BCE de manière plus durable. Il va y avoir ce qu'on appelle une «inflation de second tour». Avec la hausse importante des prix, les travailleurs vont demander de meilleurs salaires pour compenser leur perte de pouvoir d'achat. L'augmentation des salaires va conduire à un coût supplémentaire pour les entreprises. Celui-ci va se répercuter sur le prix de vente des biens et des services.

2 SPF Économie. (2022). *Analyse des prix: 2021 ICN Rapport annuel*. Disponible sur <https://cutt.ly/jKeWwb1>

3 De Sloover, F., Jonckheere, J. et Stevens, A. (mai 2022). Retour de l'inflation: quelles en sont les causes et va-t-elle persister? Disponible sur <https://cutt.ly/pKeQ9nz>

4 AFP (11 mai 2022). La BCE pourrait relever ses taux dès juillet, prévient Christine Lagarde. Disponible sur <https://cutt.ly/lKeQ5VQ>

En Belgique, les salaires sont indexés automatiquement et cet effet de second tour se fait déjà sentir. Dans d'autres pays comme la France ou l'Allemagne, où les salaires sont négociés, cet effet arrivera plus tard.

En principe, cela peut mener à une spirale d'inflation-salaire où la hausse de l'inflation est en permanence relancée, via l'augmentation des salaires. En pratique, il faut que les ménages anticipent une inflation extrême dans le futur pour que ce scénario s'installe. Si tout le monde est persuadé que les prix vont continuer à fortement augmenter, les entreprises vont anticiper cette hausse en appliquant des prix plus élevés et les travailleurs vont négocier des salaires plus élevés. Ces anticipations à long terme

révèlent que l'actuelle poussée d'inflation se prolongera partiellement. La BCE dans un souci de stabilité pourrait intervenir et augmenter ses taux d'intérêt directeurs. Cette politique monétaire ralentirait alors la reprise économique, freinant les investissements, mais aussi la hausse des prix. Pour l'instant, la BCE a plutôt été prudente, mais Christine Lagarde, présidente de la BCE, a annoncé une hausse possible des taux d'intérêt aux alentours de juillet 2022<sup>4</sup>. Affaire à suivre donc.

**Elisa Dehon,**

économiste à l'Observatoire du crédit et de l'endettement

### Pour plus d'infos

L'Observatoire du crédit et de l'endettement a organisé une série de webinaires sur le pouvoir d'achat des ménages. Les supports et le podcast sont disponibles sur le site de l'Observatoire (rubrique «événements»). Le deuxième webinaire ciblait ce 24 avril l'inflation. Philippe Delhez et Valentine Jacobs, experts de la Banque nationale de Belgique, ont expliqué en détail les notions d'inflation, d'indice des prix à la consommation et d'indexation des salaires.

